

Commune de VILLARD-SUR-DORON

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 19 décembre 2019

Étaient présents : Monsieur Emmanuel HUGUET, maire, Madame Patricia PALLUEL-BLANC, Monsieur Paul MARTIN, Madame Thérèse VALENTE, Monsieur Bruno POLLET, Madame Marie-France DEVILLE-CAVELLIN, Madame Isabelle CLEMENT, Monsieur Bob DEVILLE-CAVELLIN

Étaient absents : Monsieur Jean-Noël BERTHOD (pouvoir à Monsieur Emmanuel HUGUET), Madame Marina COMBAZ (pouvoir à Madame Patricia PALLUEL-BLANC), Monsieur François TERRIER, Monsieur Yoann JAUNY, Monsieur Hadrien PICQ (pouvoir à Monsieur Bob DEVILLE-CAVELLIN), Monsieur Cédric MEILLEUR, Madame Christelle LEVIEL

Secrétaire de séance : Thérèse VALENTE

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Le compte-rendu de la séance du conseil du 26 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Point 1- Tarifs des prestations communales 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs des prestations communales 2020 :

Intervention de véhicules communaux (€/ h) en cas d'urgence et de non disponibilité des entreprises locales (hors chauffeur)	tarifs 2020
Super babycrabe	73.50€/h
Caterpillar - Vieneri - Mercedes	56.15€/h
Chargeuse CASE	55.00€/h
Véhicule VL	0.57€/km
Véhicule 4x4	0.60€/km
Intervention de jour d'un agent communal pour circonstances exceptionnelles (€/heure)	28.00€/h
Intervention de nuit d'un agent communal pour circonstances exceptionnelles (€/heure)	56.00€/h

	tarifs 2020
Concession cimetière	
Concession trentenaire 2m ²	278,00 €
Concession trentenaire 4 m ²	651,00 €
Case du columbarium trentenaire	377,00 €

Concessions d'occupation du domaine public communal par les commerçants, artisans ou industriels Redevance au m ²	tarif 2020 6.20 €
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------

Travaux de reprographie et d'impression	tarifs particuliers 2020	tarifs associations villaraines 2020
Format A4 noir & blanc	0.20 €	0.05 €
Format A4 noir & blanc recto-verso	0.30 €	0.10 €
Format A3 noir & blanc	0.40 €	0.10 €
Format A3 noir & blanc recto-verso	0.70 €	0.15 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.20 €
Format A4 couleur recto-verso	0.80 €	0.30 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.30 €
Format A3 couleur recto-verso	1.80 €	0.60 €
Plans et relevés cadastraux A4 noir & blanc	1.00 €	
Plans et relevés cadastraux A4 couleur	2.00 €	
Plans et relevés cadastraux A3 noir & blanc	2,00	
Plans et relevés cadastraux A3 couleur	4,00	
Frais de copie des documents administratifs		
Frais de copie format A4 noir et blanc	0,18	
copie fichier sur support numérique fourni par les usagers	2,75	
Prestation de fax		
Fax – envoi : 1 page	0.50 €	
Fax – envoi 1 page à l'étranger	1.00 €	
Fax – envoi page supplémentaire	0.10 €	
Fax – réception	0.20 €	
Pour les associations : papier blanc fourni, papier couleur à fournir		

Inscription annuelle à la Bibliothèque	Tarifs 2020
résidents permanents ou secondaires	
Jeune jusqu'à 15 ans	gratuit
Adulte seul	8 €
famille	12.00 €
vacanciers	
1 semaine vacanciers	4.00 €
2 semaines vacanciers	7.00€
3 semaines vacanciers	8.00 €
Saisonnier / la saison (caution de 30€ demandée)	8.00€

Garderie	Tarif 2020
Garderie périscolaire (décompte à la ½ heure- toute 1/2h entamée est due)	2.90€ l'heure

Salle polyvalente	Tarifs 2020
-------------------	-------------

	Villains	Extérieurs	Associations villaines et du territoire syndic, copropriété	
			Activités à but non lucratif	Activités lucratives / entrée payante (repas dansant, loto, tarot ventes, spectacles)
1 journée	90 €	120 €	Gratuit	90 €
½ journée	50 €	65 €	Gratuit	
Week-end à partir du vendredi soir ou 2 jours consécutifs	170 €	220 €	Gratuit	170 €
Journée supplémentaire au-delà des 2 jours	+20 € /jour supplémentaire	+30 €/jour supplémentaire	Gratuit	+20 € /jour supplémentaire
Elus et personnel communal	Gratuit une fois par an			
Pot de sépulture	gratuit			
Réunion	gratuit			
Cours payants réguliers	Tarif à la séance en fonction de l'activité + convention			
Location vaisselle	1€/personne			
Caution salle	800 €			
Forfait nettoyage (si non réalisé par le sortant)	200 €			
<u>Tarifs unitaire par vaisselle cassée ou disparue</u>				
Verres/assiettes/plats/	5 €			
Carafes/saladiers				
couverts				

Salle des Rosières		tarifs 2020		
	Villains	Extérieurs	Associations villaines ou du territoire	
1 journée	45 €	60 €	Gratuit	
½ journée	25 €	40 €	Gratuit	
Elus et personnel communal		Gratuit une fois par an		

Caution salle	400€
Forfait nettoyage (si non réalisé par le sortant)	100€
Réunion	Gratuit
Activités gratuites proposées au public	Gratuit
Activités lucratives	80€/ jour

Tarifs location du chapiteau		tarifs 2020	
	Coût de la location	Caution	
Association villaraines	Gratuit	500 €	
Associations extérieures pour des manifestations organisées sur le territoire de la commune	300 €	500 €	
Il est précisé que le chapiteau ne pourra être ni prêté, ni loué aux particuliers.			
Son montage et son démontage seront réalisés exclusivement par les agents du service technique de la commune et pour des questions d'organisation la demande de réservation devra être effectuée au moins 3 semaines avant la manifestation.			
En cas de dégradation tout ou partie de la caution pourra être retenue après évaluation du coût de la réparation.			

Point 2- DM n°5 – budget principal exercice 2019

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, la décision modificative n°5 pour le budget principal 2019 visant à régulariser les intégrations des travaux finis et à procéder à un virement de crédit pour abonder l'acquisition de matériel informatique et les travaux d'élargissement de la route du Mont.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60622 : Carburants	17 254.44 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	2 586.12 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	19 840.56 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	19 840.56 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	19 840.56 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	19 840.56 €	19 840.56 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-28031 : Amortissements des frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 586.12 €
R-28041511 : GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	17 254.44 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	19 840.56 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	44 434.50 €	0.00 €	0.00 €
R-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	44 434.50 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	44 434.50 €	0.00 €	44 434.50 €

Point 9- Convention pour le logement des travailleurs saisonniers

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention à conclure avec l'État pour le logement des travailleurs saisonniers. Cette convention élaborée en association avec la CA Arlysère, le département et Action logement Services, recense les besoins et précise les objectifs et les moyens d'action.

Point 10- Restauration scolaire des élèves de l'école communale – mutualisation des moyens – convention avec la commune de Villard sur Doron et le collège Le Beaufortain à Beaufort

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de coopération pour l'année 2019-2020 avec le département de la Savoie et le collège Le Beaufortain à Beaufort, pour régir les modalités de fourniture de repas aux élèves de l'école communale, par le collège.

Point 11- Lotissement communal Le Cudray – cession des lots de terrain à bâtir libre constructeur

Monsieur le maire rappelle la procédure de sélection et les critères qui avaient permis à la commission communale en charge du dossier de classer par ordre de points décroissants les candidats à l'accession. A la suite, les 4 premiers candidats ex aequo ont été départagés par tirage au sort afin de déterminer les 3 premiers candidats attributaires d'un lot, le 4ème étant placée en rang 1 sur liste d'attente.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de céder les 3 lots de terrain à bâtir libre constructeur du lotissement Le Cudray, aux 3 premiers candidats tirés au sort ou en cas de désistement de l'un d'entre eux, au candidat suivant de rang dans la liste d'attente.

Point 12- Participation d'un agriculteur au déneigement

Le conseil municipal approuve à l'unanimité, les dispositions de la convention de participation au déneigement à conclure avec Monsieur Vincent KOUFERSCHMITT, agriculteur pour la saison d'hiver 2019-2020. L'objectif est de permettre un renfort en matière de déneigement sur le secteur de Bisanne 1500, pour des interventions supplémentaires le week-end en soirée, en haute période touristique.

Point 13 – Suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet (30 heures annualisées/ semaine)

Le conseil municipal décide à l'unanimité, la suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à compter du 1^{er} janvier 2020, suite à une redéfinition des besoins dans le cadre d'un départ en retraite.

Questions diverses

Il est évoqué les points suivants :

- La création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet, dans le cadre de la nouvelle organisation de viabilité hivernale pour la campagne 2020-2021,
- Le calendrier des permanences « vin chaud » à Bisanne 1500.

La séance est levée à 21h40.

Le Maire,
Emmanuel HUGUET



